



LE BOMBARDEMENT DU VÉSINET LE 1^{ER} JUIN 1944

Durant la Seconde Guerre mondiale, notre commune fut bombardée à trois reprises, en mai 1940 par l'aviation allemande, le 3 mars 1942 par les Anglais et le 1^{er} juin 1944 par l'aviation anglo-américaine. Revenons sur ce dernier épisode qui remonte tout juste à 70 ans.



Une bombe était tombée trois jours auparavant, le dimanche 28 mai, dans le secteur de la Borde, faisant une victime, Charles Boile, demeurant 6 rue Pierre-Curie. Il fut reconnu « Mort pour la France » et son nom figure sur nos monuments aux Morts (mairie, cimetière, église Sainte-Marguerite). Un raid américain avait ce jour-là bombardé tout près de là, à Montesson, près du stade des Merlettes (qui n'existait pas encore) l'usine Dinin, fabricant de plaques d'accumulateurs.

Le rapport de la Gendarmerie Nationale relate ainsi le bombardement du 1^{er} juin : « Le 1^{er} juin 1944 à 1h30, à l'occasion d'un raid de l'aviation anglo-américaine sur une localité du Sud-Ouest du département de Seine-et-Oise, 10 bombes de moyen calibre ont été lancées sur la ville du Vésinet, quartier de la gare. 4 morts et 3 blessés ont été retirés d'un pavillon complètement détruit. 20 autres maisons légèrement endommagées. La ligne de chemin de fer n'a pas été atteinte ». Cette dernière précision est utile, car on peut penser qu'elle était visée. La maison se situait à l'emplacement actuel du parking, à l'intersection de la rue du Général-Clavery, de l'avenue Galliéni et de la rue Villebois-Mareuil. Il n'en existe aucune photo, ni avant ni après le bombardement. Elle appartenait au commandant Lambert (l'un des responsables locaux de la Résistance, père de Mme Françoise Delbart, présidente de l'Association IRIS et présidente

d'honneur du Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet) et abritait des locataires et une agence immobilière, l'Agence Denis. Les quatre actes de décès portant en marge la mention « Mort pour la France », les noms des trois Vésigondins sont gravés sur les monuments aux Morts du Vésinet : Jean Le Soudier (29 ans, aide comptable), Paulette Suhard épouse Damour (28 ans, sans profession) et son fils Michel, âgé de deux mois. La quatrième victime, Augustine Suhard (42 ans), habitait Poissy et ne figure donc pas sur nos monuments aux Morts. Trois autres

occupants furent blessés et hospitalisés à Saint-Germain-en-Laye : Marcelle Germa épouse de Jean le Soudier et leur fille Colette (un an), ainsi que Emile Damour, père du petit Michel. Ils furent sauvés d'une mort certaine par la rapidité d'intervention des secours.

Sur une affiche reproduite ici, placardée dans la ville, la mairie adressa un message de « sympathie attristée » aux familles des victimes des deux bombardements et publia l'hommage rendu par le Conseil municipal dans sa séance extraordinaire du 4 juin « aux sapeurs-pompiers sous la direction de leur Lieutenant M. Bertin, aux équipes de sécurité et de brancardiers et à leur chef M. Nardy, aux infirmières et ambulancières de la Croix-Rouge sous la conduite de Mme Biard, conseillère municipale ainsi qu'à M. Suzé, directeur de la Défense Passive et à ses collaborateurs à tous les échelons, sans oublier Messieurs les docteurs Darré, Renous et Serée et les services de la gendarmerie et de la police. Il est à signaler tout spécialement l'attitude du brigadier de police François Feat qui, bien qu'enseveli par une bombe et blessé, s'est dégagé et est allé alerter les services de secours ». La Société d'Histoire du Vésinet a pu acquérir cette affiche dans une foire aux vieux papiers. Nous avons tenu, dans cet article, à citer toutes les personnes, victimes ou sauveteurs, que ce bombardement impliqua. Peut-être des membres de leur descendance le liront-elles. 17 à 18 bombes, selon les écrits et les témoignages, frappèrent les environs de la gare : rues Villebois-Mareuil, du Général-Clavery, Ernest-André, Henri-Cloppet, quelques vitres de la Maison du Combattant. De l'autre côté de la voie ferrée, furent endommagées des maisons allée Desaix, à l'angle Princesse-Grand Pont, route de la Croix, allée Sainte-Marie, avenues Georges-Clemenceau et de la Princesse. En 1946, la Ville acheta la parcelle de la maison détruite pour en faire un petit jardin public, puis, par la suite, le parking que nous connaissons. Une plaque commémorant le drame du 1^{er} juin 1944 doit être apposée sur le mur de clôture de la propriété voisine.

Alain-Marie FOY
Maire honoraire du Vésinet

